



Ville d'ECKBOLSHEIM

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Ville d'Eckbolsheim,
9, rue du Général Leclerc 67201 Eckbolsheim, F,
Téléphone : (+33) 3 88 76 47 76
Courriel : mairie@eckbolsheim.com,
Télécopie : (+33) 3 88 76 47 77

Code NUTS : FRF11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.eckbolsheim.com>

Adresse interne du profil acheteur :

<https://www.alsacemarchespublics.eu>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.alsacemarchespublics.eu>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Communes

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.6) Activité principale

SECTION II : Objet

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concession de service public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation des services d'accueil péri/extrascolaires et jeunesse de la Ville d'Eckbolsheim (67)

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 853 12 110

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : Gestion, exploitation des services d'accueil péri/extrascolaires et jeunesse de la Ville d'Eckbolsheim (67)

II.1.5) Valeurs estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

Lots n° :

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Concession de service public par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation des services d'accueil péri/extrascolaires et jeunesse de la Ville d'Eckbolsheim (67)

II.2.2) Code CPV additionnel(s)

Code CPV principal: 853 12 110 -

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF 11

Lieu principal d'exécution : Eckbolsheim 67 201

II.2.4) Description des prestations Gestion, exploitation des services d'accueil péri/extrascolaires et jeunesse - changement de mode de gestion

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeurs totale estimée : euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 60

Début : 1^{er} Septembre 2019 - fin : 31 août 2024

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : La consultation a été passée en application de l'ordonnance n° 2016-65 du 29.1.2016 relative aux contrats de concession, du décret n° 2016-86 du 1.2.2016 relatif aux contrats de concession, des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, des articles R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

Mots descripteurs : Délégation de service public

SECTION III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifiques(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifiques(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées :

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : /

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession :

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : Procédure

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) Renseignement d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 27/02/2019 - 11 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : Renseignements complémentaires :

VI.1) Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

VI.3) Informations complémentaires :

Courriel : wiesel@eckbolsheim.com

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix
BP 51038 - 67070 Strasbourg cedex - Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopie : 03 88 36 44 66 - Greffe du tribunal
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. –

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. – Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision. – Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg –
31, Avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 Strasbourg cedex
Téléphone : 03 88 21 23 23 - Télécopie : 03 88 36 44 66 - Greffe du tribunal
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr, STRASBOURG, F

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 22/01/2019